



**Ensemble scolaire
Immaculée Conception**

Bd Édouard Herriot
BP 9068
64051 PAU cedex 9

☎ : 05 59 72 07 72
Fax : 05 59 32 80 57

Direction

Chers Parents,

Je vous invite à prendre connaissance des informations contenues dans cette circulaire de rentrée que je vous conseille de conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Je vous remercie, au nom de l'équipe de l'ensemble scolaire Immaculée Conception, de la confiance que vous nous faites, et souhaite une excellente rentrée scolaire à vos enfants.

Précisions générales :

a) Adresse postale de l'Établissement :

ENSEMBLE SCOLAIRE IMMACULÉE CONCEPTION

Ecole, Collège et Lycée, Lycée Des Métiers et Centre de Formation d'Apprentissage et Continue

École

Collège

Lycée Général
et Technologique

Lycée Des Métiers

Centre de Formation
en Alternance
Centre de Formation en Continue

Bd Édouard Herriot
BP 9068
64051 PAU Cedex 9

Téléphone : 05 59 72 07 72

Sauf pour l'école primaire : 05 59 72 07 73

Le standard de l'ensemble scolaire est ouvert de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

b) Horaires de classe :

- Collège, Lycée Général et Technologique :

08h15 - 12h10 ; 13h35 - 16h35 ou 17h30 (18h30 le mardi pour les options sportives facultatives du Lycée)

le mercredi : 08h15 - 12h10 et parfois, pour quelques classes et options, l'après-midi en LGT.

- Lycée Des Métiers et CFA et CFC Beau-Frêne :

08h15-12h10 ; 13h35-17h30,

le mercredi : 08 h15-12h05; 13h30 à 17h30.

Site internet :
www.immac-pau.com

Mail :
contact@immac-pau.com

Etablissement habilité à
percevoir la taxe d'apprentissage
(Apprentissage - cat. A et B)

1) Vos Interlocuteurs

Vos interlocuteurs les plus fréquents sont les professeurs et, bien sûr, les professeurs principaux.
Pour toutes les questions relatives au suivi des études, vous pouvez vous adresser aux **adjoints de direction** :

- **Monsieur Grégory Ablain** pour les classes de collège,
- **Monsieur David Scott** pour les classes du Lycée Général et Technologique,
- **Madame Françoise Dajas** pour les classes du Lycée des Métiers,
- **Monsieur Patrick De Sousa** pour le CFA CFC Beau-Frêne.

Pour tout ce qui concerne la **discipline générale et l'accompagnement éducatif**, vous devez vous adresser aux **Conseillers Principaux d'Éducation** :

- Collège : **Monsieur Benoît Webre** pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}
Monsieur Olivier Goubeaud pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}
- Lycée d'enseignement général : **Monsieur Robert Pruvot**
- Lycées des Métiers et Lycée Technologique :
Madame Cécile de Perignon,
Madame Alexandra Garrocq,
Monsieur Henri Dhenin,
- CFA et CFC Beau-Frêne : **Monsieur Henri Dhenin.**

Pour tout ce qui concerne l'**internat**, vous devez vous adresser aux **maîtres d'internat** :

- **Madame Magalie Hottion** : Maîtresse d'internat des filles
- **Monsieur Nicolas Bernard** : Maître d'internat des garçons

L'appel électronique est généralisé dans l'Établissement avec envoi automatique de SMS aux parents qui rappelleront la vie scolaire afin de justifier l'absence de leur enfant.

Pour tout ce qui concerne les retards et les absences vous pouvez joindre la vie scolaire de l'unité pédagogique de votre enfant via le site internet www.immac-pau.com (onglet iServices).

2) Dates et horaires de rentrée

Lundi 4 septembre :

08h45 à 9h15 : Accueil des nouveaux élèves de 1^{ère} année ULIS pro et de leurs parents avant rentrée effective dans leur classe de référence au LDM (site de Billère)

09h00 à 16h00 : Classes de 6^{ème} à l'Immaculée Conception sous le préau du collège
Après cette journée, les cours des classes de 6^{ème} débiteront le mercredi 6 septembre

09h00 à 12h10 : Classes de 3^{ème} prépa métiers au LDM (site de Billère)

09h30 à 12 h10 : Classes de 1^{ère} année de CAP et apprentis en mixité au LDM (site de Billère)
Classes de 2^{ème} année de CAP

10h00 à 12h10 : Classes de Terminale Générale et Technologique à l'Immaculée Conception

10h00 à 12h10 : Classes de 2nde Bac Pro au LDM (site de Billère)

10h30 à 12h10 : Classe de BTS 1^{ère} année au LDM (site de Billère)

14h00 à 16h30 : Classes de 2nde Générale à l'Immaculée Conception

14h30 à 16h35 : Classes de 1^{ère} Bac pro et apprentis en mixité au LDM (site de Billère)
Classes de CAP Petite Enfance au LDM (site de Billère)

15h00 à 16h35 : Classes de Terminale Bac pro et apprentis en mixité au LDM (site de Billère)

Mardi 5 septembre :

08h45 à 12h10 : Classes de 4^{ème} à l'Immaculée Conception

09h00 à 12h10 : Classes de 3^{ème} à l'Immaculée Conception

09h15 à 12h10 : Classes de 1^{ère} Générale et Technologique à l'Immaculée Conception

09h30 à 12h10 : Classes de 5^{ème} à l'Immaculée Conception

10h00 à 12h10 : Classes de BTS 2^{ème} année au Lycée des Métiers (site de Billère)

Les cours débuteront :

- **le mardi 5 septembre pour les classes du Lycée des Métiers**

- **le mercredi 6 septembre pour le Collège et le Lycée Général et Technologique**

Pour le collège les listes des fournitures sont disponibles sur notre site internet,
Pour le LGT et le Lycée des Métiers elles seront données par les professeurs lors de la rentrée.

Pour les élèves de l'enseignement général, vous trouverez sur le site des recommandations de lectures afin de préparer au mieux la rentrée.

Tous les élèves entrant en CAP, 2^{nde} et 1^{ère} BP ont l'obligation de porter une tenue spécifique à la section et marquée du blason de l'établissement (précisions données lors de l'inscription).

Classes des Apprentis

- Le lundi 21 août à 09h00 : classes de BTS NDRC2
- Le mardi 22 août à 9h00 : classes de Bac pro ICCER2, MEE2, PLP2 et SNA2, classes de BTS ATI2, MHR2, MSB2 et Électrotechnique 2
- Le lundi 4 septembre à 9h00 : classe de CAP IFCA2 et classe BTS NDRC1
- Le mardi 12 septembre à 9h00 : classe de MCAD
- Le lundi 18 septembre à 9h00 : classes de Bac pro ICCER1, MEE1, PLP1, CIEL1, classes de BTS ATI1, MHR1, MSB1, Électrotechnique 1
- Le lundi 2 octobre à 9h00 : licence professionnelle AQSE

Internat

- à l'Immaculée Conception pour les filles (site de Pau),
- au Lycée des Métiers pour les garçons (site de Billère),
- Lundi 4 septembre à partir de 7h45 (pour ceux qui rentrent le matin) et 13h00 (pour ceux qui rentrent l'après-midi) et mardi 5 septembre à partir de 07h45 (pour ceux qui rentrent le matin).

Demi-pension

Les élèves déjeuneront, selon leur emploi du temps, sur le site où ils auront cours sachant que le statut de demi-pensionnaire ne permet pas une sortie de l'établissement.

La restauration sera assurée dès la rentrée.

3) Vie spirituelle

Le Père Damien, notre aumônier général, sera accompagné de l'Abbé Roy, aumônier coordinateur, et de l'Abbé Darmet. Ils seront soutenus par Mère Marie Clémence, Sœur Solange, Sandrine Di Liberto et notre conseil pastoral. Notre engagement chrétien ne se résume pas dans l'aide, précieuse, de notre prochain, mais inscrit nos propositions auprès des jeunes dans notre rencontre avec Jésus ressuscité « qui nous inspire de donner librement notre vie à tous » (Jean-Paul II).

- Messe de rentrée et bénédiction des cartables mercredi 6 septembre 11h00
- Pèlerinage Hospitalité Basco Béarnaise du 14 au 17 septembre (Lycée général)
- Pèlerinage du Rosaire du 4 au 7 octobre (Lycée des Métiers)
- Solennité de l'Immaculée Conception le 8 décembre
- Bénédiction des crèches et Messe de l'Avent le 19 décembre
- Pèlerinage Marche Pau-Lourdes le 7 mai
- Feu de la Saint Jean le 24 juin
- Messe tous les mardis 12h45 et jeudis 07h15 (pour les volontaires)

4) Réunions de rentrée Parents-Professeurs

- Classes de 6^{ème} : jeudi 7 septembre
- Classes de 5^{ème} : lundi 11 septembre
- Classes de 4^{ème} : mardi 12 septembre
- Classes de 3^{ème} : jeudi 14 septembre

- Classes de 2^{nde} générale et technologique : vendredi 8 septembre
- Classes de 1^{ère} générale et technologique : vendredi 15 septembre
- Classes de Terminale générale et technologique : lundi 18 septembre

- Classes de 3^{ème} prépa métiers : lundi 11 septembre
- Classes de 1^{ère} année CAP : mardi 12 septembre
- Classes de 2^{nde} Bac pro : jeudi 14 septembre

à 18h00 à la rotonde

à 18h00 au LDM
site de Beau-Frêne

5) Règlement Intérieur et droit à l'image

Chaque famille recevra, dès la rentrée, un accusé de réception relatif à l'acceptation du règlement intérieur (en ligne sur notre site internet) et pourra retourner le document de refus du droit à l'image, si besoin.

Rappel concernant les téléphones portables : Ils doivent être impérativement éteints, laissés au fond du sac ou dans le casier :

- de 08h10 à 12h10 et de 13h30 à 17h30 pour les lycéens,
- de 08h10 à 17h30 pour les collégiens.

6) Tenue scolaire : être plutôt que paraître

Tout sera mis en place pour l'instauration de l'uniforme au collège dès la rentrée.

Il sera disponible au magasin pédagogique du bac pro commerce de notre Lycée Des Métiers sur Billère, selon les modalités que nous vous communiquerons. Les élèves du lycée des Métiers peuvent d'ores et déjà se rendre chez Bleu Blanc Blouses pour les tenues professionnelles.

Les élèves de CAP EPC, les 200es Bac pro MRC, GATL, 2^{nde} MHR récupéreront leur costume établissement à partir du 5 juillet chez Bleu Blanc Blouses.

7) Prévention des risques

Pour la sécurité des Jeunes et des adultes de l'Ensemble Scolaire et dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS), des caméras et des contrôles d'accès (digicode et interphone) sont installés aux entrées de chaque site :

- Ecole Saint François d'Assise, rue Cazalis à Pau
- Collège et Lycée, boulevard Edouard Herriot à Pau
- Lycée Des Métiers, avenue du Château d'Este à Billère

J'ai pris ces mesures et étendu ce système de vidéo surveillance dans différents points stratégiques de l'établissement pour prévenir les risques d'intrusion (Conformément au code de la sécurité intérieure et à l'arrêté préfectoral du 7 avril 2016 n°2016098-046).

8) Site Internet

La lecture de l'hebdomadaire envoyé en début de semaine et la consultation régulière du site internet vous permettront de suivre l'actualité et la vie de l'établissement ainsi que la scolarité de votre enfant (rubrique iServices : accès aux notes, absences, réunions parents-professeurs, paiement en ligne de certains frais de scolarité, et possibilité de contacter directement chaque membre de l'équipe éducative).

Vous y trouverez, notamment, des ouvrages à lire pendant l'été.

Les parents des nouveaux élèves recevront en début d'année scolaire, un identifiant et un mot de passe pour se connecter à iServices.-

Pour les élèves déjà scolarisés à l'immaculée Conception les codes seront conservés.

9) Travaux

Le calendrier de réalisation du projet de construction du nouveau collège est respecté. L'inauguration devrait avoir lieu en septembre 2024. Les travaux d'aménagement des abords seront achevés en novembre de la même année.

10) Livres et manuels scolaires

Au Collège :

Les manuels scolaires sont prêtés. Nous vous demandons de veiller à leur état, en les couvrant rapidement, sans hésiter à renforcer les angles et le dos des livres si nécessaire, et d'inscrire au stylo bille sur une étiquette collée sur la couverture plastique le nom, prénom et la classe de l'élève.

Au Lycée Général et Technologique :

Manuels numériques et / ou manuels papiers seront proposés, dès la classe de 2^{nde}.

Au Lycée des Métiers :

Les élèves doivent récupérer les listes de livres et le modèle de calculatrice obligatoire par l'intermédiaire du site internet onglet Lycée des Métiers.

✓ En 3^{ème} prépa métiers :

Les manuels scolaires sont prêtés sous **caution (50 euros non débités à l'ordre de l' AES de Pau) inscrire au dos du chèque : nom, prénom et classe de l'enfant). En cas de détérioration ou de perte, le chèque sera encaissé en fin d'année. Les livres seront remis aux élèves ultérieurement.**

11) Orientation et forum des métiers

Notre conseillère d'orientation, **Madame Marie-France Doignies** accompagne et gère l'orientation des élèves de 3^{ème} et du lycée général (Parcoursup), en lien avec les adjoints de direction et les professeurs.

Un forum des métiers est organisé tous les ans. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher de la commission de pilotage en envoyant dès la rentrée un mail à **Monsieur David Scott** : dir-lycee@immac-pau.com

12) Dates des congés / Pont

Aucune modification pour convenance personnelle ne sera admise.
Seules les journées pédagogiques, annoncées à l'avance, viendront apporter de légères modifications.

VACANCES DE TOUSSAINT	Vendredi 20 octobre 2023 au soir au lundi 6 novembre 2023 au matin
VACANCES DE NOËL	Vendredi 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin
VACANCES D'HIVER	Vendredi 17 février 2024 au soir au lundi 4 mars 2024 au matin
VACANCES DE PÂQUES	Vendredi 12 avril 2024 au soir au lundi 29 avril 2024 au matin
PONT DE L'ASCENSION	Mardi 7 mai 2024 au soir au lundi 13 mai 2024 au matin
LUNDI DE PENTECÔTE	Lundi 20 mai 2024

13) Informations diverses

Certificats de scolarité

Vous pourrez les télécharger sur notre site internet (onglet iServices) **3 semaines après la rentrée.**

Assurance scolaire

Nous vous rappelons que chaque élève est couvert par une assurance scolaire prise en charge par l'Établissement (www.saint-christophe-assurances.fr).

Vous pouvez bénéficier de garanties supplémentaires en souscrivant individuellement à une assurance scolaire et extrascolaire auprès de différentes compagnies.

Infirmierie

Madame Laure Laurentie, infirmière scolaire, participe à l'accompagnement de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques liés à sa santé physique ou psychique ainsi qu'aux projets d'éducation à la santé et de la prévention des conduites à risques. Madame Laurentie est en charge des PAI et des PAP.

Association sportive

Les inscriptions auront lieu le mercredi 13 septembre, de 12 h 15 à 13 h 30 à la rotonde.

Le dossier d'inscription sera téléchargeable sur la page d'accueil de notre site dans les informations de rentrée.

Les Olympiades se dérouleront le 19 pour le Collège, les 21 et 22 septembre pour le Lycée Général et le Lycée Des Métiers.

Taxe d'Apprentissage

La collecte de Taxe d'Apprentissage est un enjeu pour notre établissement car il s'agit d'une source importante de financement de nos projets et de fonctionnement de nos formations.

Notre établissement étant habilité à la collecter nous nous permettrons de vous solliciter au printemps 2024 afin de nous aider, de par votre situation professionnelle et vos relations, à orienter favorablement ces versements. N'hésitez pas à joindre **Monsieur Patrick De Sousa** en charge du dossier : adj-direction-cfa@immac-pau.com

Soyez assurés que l'équipe éducative et pastorale cherchera à valoriser tous les talents de vos Enfants en leur donnant, avec vous, des repères, en cherchant toujours « à les élever jusqu'à leurs propres yeux ».

Je me confie à votre prière, et porterai dans la mienne vos enfants, avec leurs espérances.

Je vous prie d'agréer, Chers Parents, l'expression de mes salutations dévouées.

Pau, le 5 juillet 2023

Le Chef d'Établissement

Christian Espeso

